



# CONTRAT CEE

Livret de placement  
à rendement fixe garanti

**AMBARO PATRIMOINE**

**2023**

Cher Client(e),

Vous avez retenu le cabinet Ambaro Patrimoine pour votre placement et nous vous remercions de votre confiance. Ce document reprend l'intégralité des informations de cet investissement ainsi que vos droits. Merci de le lire attentivement, et de le retourner, signé, accompagné du bulletin de souscription, ainsi que des documents justificatifs requis. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire de compte.

## AMBARO PATRIMOINE

28 Rue du Renom, 01100, Oyonnax, France

N° ORIAS 17003278

Courtier d'assurance ou de réassurance (COA)

Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)

Registre du commerce et des sociétés de Bourg-En-Bresse – SIREN 750767907





## CONDITIONS GENERALES

---

### Entre les soussignés

Le Souscripteur, dont les informations d'état civil figurent dans le bulletin de souscription en Annexe du présent Contrat,

**Ci-après dénommé le « Souscripteur » ou « Titulaire » ou « Client »**

**D'une part,**

### Et

Le cabinet Ambaro Patrimoine, ayant son siège social au 28 Rue du Renom, 01100, Oyonnax, France, inscrit au Registre de commerce de Bourg-En-Bresse sous le numéro d'immatriculation 750 767 907 et représentée aux fins des présentes par le gérant et directeur des opérations, Gerard Broddes,

**Ci-après dénommée le « Cabinet » ou « Ambaro Patrimoine »**

**Les Souscripteurs et le Cabinet sont ci-après désignés individuellement une « Partie » et collectivement les « Parties ».**

## AVANT PROPOS

---

I. Le cabinet est un établissement financier spécialisé dans le développement et la commercialisation de produits d'investissement et d'épargne grand public.

II. Le souscripteur est un résident de l'Union Européenne, qui se déclare « non professionnel », et bénéficie des mécanismes de protection juridique liés à cette catégorie de client. Il déclare par ailleurs être en parfaite possession de ses moyens, et avoir reçu toutes les informations relatives aux droits et devoirs liés à un investissement de ce type.

III. Le cabinet dispose de toutes les autorisations et licences requises pour l'exercice de sa mission, ainsi que de toutes les garanties nécessaires à une collecte de capitaux et avoirs privés pour le compte de tiers.

IV. Le présent document est soumis à la réglementation européenne en matière de protection des droits du consommateur du système bancaire et financier.

V. Les Parties se sont donc rapprochées afin de conclure la présente convention (ci-après le « Contrat »).



## **ARTICLE 1 - DEFINITION**

---

Le contrat CEE est un investissement pour lequel les sommes déposées par le titulaire sont bloquées sur une période de 60 jours. Ce type d'investissement permet au constructeur de projet d'électrification solaire et éolienne d'obtenir une avance de trésorerie, liée à la revente des certificats d'économies d'énergies (CEE), générés par la mise en place du projet.

## **ARTICLE 2 – CONDITIONS D'OUVERTURE**

---

La souscription au contrat CEE est possible pour toute personne ayant souscrit au produit d'investissement lié à ce projet, compte de dépôt MPR souscrit au cours de l'année 2022/2023. Par ailleurs, un foyer fiscal ne peut cumuler que 8 contrats CEE au maximum. La valeur nominative d'un contrat CEE est de 28.754 euros. À la souscription d'un contrat CEE, vous devrez déclarer sur l'honneur que votre domicile fiscal est en Europe. Le titulaire désigne le cabinet Ambaro Patrimoine comme l'un des mandataires mais les tuteurs, curateurs ou mandataires légaux peuvent également souscrire au contrat CEE pour le compte de la personne protégée.

## **ARTICLE 3 – MODALITES DE FONCTIONNEMENT**

---

### **3.1 - Date d'ouverture**

La date de démarrage de l'investissement est fixée par le constructeur au 18 avril 2023 les versements de la souscription sur le compte de la chambre de compensation désignée par le constructeur devront être effectifs à cette date.

### **3.2 - Compte support**

Le compte support « compte de versement » est le compte depuis lequel est émis la somme à investir pour cet investissement, et vers lequel seront envoyés les intérêts et la restitution du capital à échéance. En désignant ce compte, le titulaire certifie être en pleine possession des fonds au crédit de ce compte, et déclare que ces derniers ne sont pas issus d'une activité illicite, ou du soutien à une activité illicite. La désignation de ce(s) compte(s) peut être modifiée par son titulaire par courriel, un (1) jour ouvré avant la date d'échéance normale ou anticipée de l'investissement.

### **3.3 - Durée**

La durée du contrat CEE est de 60 jours à compter du 18 avril 2023 comme précisée à l'article 3.1 des présentes. A son échéance, l'investissement sera clôturé dans les conditions prévues à l'article 5 ci-après.

### **3.4 - Versement**

Le versement intégral de la souscription, sur le compte désigné par le constructeur validera l'investissement

### **3.5 – Modalités de rémunération**

#### **3.5.1 – Taux de rémunération**

Le contrat CEE est rémunéré au taux net garanti de 2.9% par mois, soit 5.8% sur les 60 jours de l'opération. Le taux de rémunération est garanti et le titulaire renonce à toute prétention sur l'évolution de la valeur marchande des certificats d'économies d'énergies.

#### **3.5.2 – Mode de calcul des intérêts**

Les intérêts sont acquis au terme de l'opération et sont calculés selon la méthode des intérêts simples. Le calcul des intérêts débute le 18 avril 2023 et se termine le 16 juin 2023. A l'issue d'une période donnée, le montant de la souscription initiale n'est pas majoré des intérêts générés pendant la(les) période(s) précédente(s) pour calculer les intérêts de la période suivante. Le 1er jour du début de la période est inclus dans le calcul de la rémunération et le dernier jour de la période en est exclu.



### 3.5.3 – Paiement des intérêts

Les intérêts sont versés selon les conditions précisées par le constructeur à l'échéance de l'opération soit le 16 juin 2023, sur le compte support du mandant. Le constructeur aura un délai légal de 7 jours à compter du 16 juin 2023, pour verser les intérêts dus au souscripteur.

### 3.6 – Décès du titulaire

Le décès du titulaire entraîne le transfert automatique du compte au bénéficiaire de ses ayants droits, tels qu'identifiés par la procédure testamentaire. Le titulaire peut néanmoins de son vivant identifier spécifiquement des bénéficiaires uniques pour son investissement en remplissant le formulaire fourni par son mandataire.

### 3.7 – Transfert

Hormis le cas susmentionné à l'article 3.6, le contrat CEE ne peut pas être transféré à un tiers autrement que dans les procédures exceptionnelles que sont l'adjudication judiciaire des biens du titulaire et/ou l'avis à tiers détenteur par une autorité compétente.

## ARTICLE 4 – FISCALITE

---

Les intérêts reversés par le constructeur dans le cadre d'un contrat CEE sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux.

## ARTICLE 5 – CLOTURE

---

Le terme du contrat CEE, soit le 16 juin 2023, entraîne automatiquement la clôture de l'investissement. A cette date, le capital initial ainsi que les intérêts générés, seront versés sur le compte support du titulaire tel que décrit ci-avant.

## ARTICLE 6 – LUTTE CONTRE LE BLANCHIEMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

---

Le mandataire est tenu, dans le cadre de ses obligations concernant la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, de procéder à l'identification des clients et le cas échéant des bénéficiaires effectifs des opérations et à une obligation de vigilance constante à l'égard de sa clientèle pendant toute la durée de la relation d'affaires (montant et nature des opérations, provenance et destination des fonds, suivi de la situation professionnelle, économique et financière du titulaire...). A ce titre, le cabinet Ambaro Patrimoine est tenu d'appliquer des mesures de vigilance particulières à l'égard des personnes politiquement exposées. Le mandataire est également tenu de s'informer auprès de ses clients pour les opérations qui lui apparaîtront comme inhabituelles en raison notamment de leurs modalités, de leur montant ou de leur caractère exceptionnel au regard de celles traitées jusqu'alors. Le titulaire s'engage à signaler à son mandataire toute opération exceptionnelle par rapport aux opérations habituellement enregistrées sur son compte et à fournir sur demande de celui-ci, toute information ou document requis. À défaut, le cabinet Ambaro Patrimoine se réserve la possibilité de ne pas exécuter la transaction ou de rompre la relation avec le souscripteur.

## ARTICLE 7 – LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

---

Dans le cadre de sa relation avec le titulaire, le mandataire est amené à recueillir des données à caractère personnel concernant le titulaire, le cas échéant, le représentant légal et à les traiter notamment en mémoire informatisée selon les dispositions légales en vigueur. Les données à caractère personnel ainsi recueillies sont obligatoires et ont pour principales finalités la tenue du compte.

Le cabinet Ambaro Patrimoine est tenu au secret professionnel à l'égard de ces données. Toutefois, le cabinet Ambaro Patrimoine est autorisé par le titulaire ou son représentant légal à communiquer les données le concernant dans les conditions prévues aux présentes conditions. Ces données peuvent être communiquées, à leur requête, aux organismes officiels et aux autorités administratives ou judiciaires habilitées, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux ou de la lutte contre le financement du terrorisme.

Les titulaires ou le représentant légal disposent d'un droit d'accès et de rectification s'agissant de leurs données ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données pour motif légitimes. Ils peuvent également s'opposer sans frais à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospections notamment commerciale. Ces droits peuvent être exercés par courriel accompagné d'une copie de tout document d'identité signé par le demandeur auprès de son conseiller en investissement financier.



## ARTICLE 8 – RECLAMATION – MEDIATION

---

Toute demande d'information ou réclamation relative aux produits et services proposés à la clientèle est à formuler auprès du conseiller en investissement financier en charge du suivi général des dossiers du titulaire. Si ce dernier ne peut apporter une réponse satisfaisante au titulaire, il fait remonter la demande de ce dernier à sa hiérarchie, ou au service concerné, qui reprend contact avec le titulaire sur le point de sa réclamation.

## ARTICLE 9 – GARANTIE DES DEPOTS

---

En cas de faillite du cabinet Ambaro Patrimoine ou du constructeur, les dépôts et autres fonds remboursables sont couverts par le mécanisme de garantie géré par l'autorité des marchés financiers (A.M.F) dans les conditions et selon les modalités définies par les textes en vigueur. L'indemnisation est effective sept jours ouvrables à compter de la date à laquelle l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution fait le constat de l'indisponibilité des dépôts de l'établissement adhérent en application du premier alinéa de l'article L312-5 du code monétaire et financier. L'indemnisation des épargnants se fait soit par chèque en courrier recommandé avec avis de réception, soit par mise en ligne des informations bancaires de l'épargnant sur l'espace internet sécurisé ouvert spécialement à cet effet. Selon ces mêmes dispositions légales, le cabinet Ambaro Patrimoine ne dispose pas des capitaux de ses clients, son indépendance lui permet d'apporter en toute objectivité son expertise et de proposer des solutions d'investissement adéquates aux besoins de sa clientèle.

## ARTICLE 10 – LANGUE ET LOI APPLICABLES – TRIBUNAUX COMPETENTS

---

Le présent contrat est conclu en langue française. Le titulaire accepte expressément l'usage de la langue française durant la relation précontractuelle et contractuelle avec le cabinet Ambaro Patrimoine. Le présent contrat est soumis à la loi française et à la compétence des tribunaux français. La présente convention conservera ses pleins et entiers effets quelles que soient les modifications que pourra subir la structure et la personnalité juridique du cabinet Ambaro Patrimoine, notamment en cas de fusion, absorption ou scission, qu'il y ait ou non création d'une personne morale nouvelle.

## SIGNATURES DES PARTIES

---

### Pour Ambaro Patrimoine

Signataire : Gerard Broddes

Qualité : Gérant et Directeur des opérations

Signature (signature électronique) :

### Pour le Client

Signataire : .....

Qualité : Souscripteur principal

Date (jjmmaaaa) : ...../...../.....

Signature :



## 1/ VOTRE IDENTITE (personnes physiques uniquement)

Souscripteur	Co-souscripteur (si applicable)
<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame
Nom(s) : .....	Nom(s) : .....
Prénom(s) : .....	Prénom(s) : .....
Nom de jeune fille : .....	Nom de jeune fille : .....
Né(e) le : ...../...../..... Nationalité : .....	Né(e) le : ...../...../..... Nationalité : .....
Adresse email : .....	Adresse email : .....
.....	.....
Profession : .....	Profession : .....
<b>Statut :</b>	<b>Statut :</b>
<input type="checkbox"/> Salarié non cadre	<input type="checkbox"/> Salarié non cadre
<input type="checkbox"/> Salarié cadre	<input type="checkbox"/> Salarié cadre
<input type="checkbox"/> Travailleur indépendant	<input type="checkbox"/> Travailleur indépendant
<input type="checkbox"/> Intermittent/Intérimaire	<input type="checkbox"/> Intermittent/Intérimaire
<input type="checkbox"/> Saisonnier	<input type="checkbox"/> Saisonnier
<input type="checkbox"/> Artisan / Agriculteur	<input type="checkbox"/> Artisan / Agriculteur
<input type="checkbox"/> Retraité	<input type="checkbox"/> Retraité
<input type="checkbox"/> Etudiant	<input type="checkbox"/> Etudiant
<input type="checkbox"/> Fonctionnaire	<input type="checkbox"/> Fonctionnaire
<input type="checkbox"/> En recherche d'emploi	<input type="checkbox"/> En recherche d'emploi
Autre : .....	Autre : .....
<b>Profession :</b>	<b>Profession :</b>
<input type="checkbox"/> Service public	<input type="checkbox"/> Service public
<input type="checkbox"/> Personnel administratif	<input type="checkbox"/> Personnel administratif
<input type="checkbox"/> Commerce	<input type="checkbox"/> Commerce
<input type="checkbox"/> Hôtellerie/restauration	<input type="checkbox"/> Hôtellerie/restauration
<input type="checkbox"/> Tourisme	<input type="checkbox"/> Tourisme
<input type="checkbox"/> Profession médicale	<input type="checkbox"/> Profession médicale
<input type="checkbox"/> Profession libérale	<input type="checkbox"/> Profession libérale
<input type="checkbox"/> Métiers du bâtiment	<input type="checkbox"/> Métiers du bâtiment
<input type="checkbox"/> Communication	<input type="checkbox"/> Communication
<input type="checkbox"/> Ingénierie	<input type="checkbox"/> Ingénierie
Autre : .....	Autre : .....
<b>Situation matrimoniale :</b>	<b>Situation matrimoniale :</b>
<input type="checkbox"/> Marié(e)	<input type="checkbox"/> Marié(e)
<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Célibataire
<input type="checkbox"/> Veuf(ve)	<input type="checkbox"/> Veuf(ve)
<input type="checkbox"/> Pacsé(e) régime légal	<input type="checkbox"/> Pacsé(e) régime légal
<input type="checkbox"/> Pacsé(e) en indivision	<input type="checkbox"/> Pacsé(e) en indivision
<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Divorcé(e)
<b>Régime matrimonial :</b>	<b>Régime matrimonial :</b>
<input type="checkbox"/> Communauté universelle	<input type="checkbox"/> Communauté universelle
<input type="checkbox"/> Séparation des biens	<input type="checkbox"/> Séparation des biens
<input type="checkbox"/> Communauté légale	<input type="checkbox"/> Communauté légale
<input type="checkbox"/> Participation aux acquêts	<input type="checkbox"/> Participation aux acquêts
<b>Régime de protection juridique :</b>	<b>Régime de protection juridique :</b>
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, préciser (tutelle, curatelle...) : .....	Si oui, préciser (tutelle, curatelle...) : .....
<b>Résidence fiscale :</b>	<b>Résidence fiscale :</b>
<input type="checkbox"/> Européenne, pays : .....	<input type="checkbox"/> Européenne, pays : .....
<input type="checkbox"/> Autre, pays : .....	<input type="checkbox"/> Autre, pays : .....
<b>Connaissances en produits d'épargne et finance de marché :</b>	<b>Connaissances en produits d'épargne et finance de marché :</b>
<input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Intermédiaire <input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> Expert	<input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Intermédiaire <input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> Expert
<b>Etes-vous une personne politiquement exposée :</b>	<b>Etes-vous une personne politiquement exposée :</b>
<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, fonction : .....	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, fonction : .....



## 2/ PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSEES

**Vous, ou une personne de votre entourage direct, est considérée comme une personne politiquement exposée, au sens de la réglementation européenne en vigueur, c'est-à-dire exerce, ou a exercé au cours des 12 derniers mois, une fonction :**

- Chef d'Etat, de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission Européenne
- Membre d'une assemblée parlementaire / nationale, ou du Parlement Européen
- Membre d'une cour suprême, constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction
- Membre d'une cour des comptes
- Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale ou d'une banque publique
- Ambassadeur, chargé d'affaires, consul générale, consul de carrière ou autre mission diplomatique
- Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique
- Dirigeant d'une institution internationale créée par un traité

## 3/ DECLARATION D'ORIGINE DES FONDS

### Nature et origine des capitaux investis (plusieurs choix possibles)

Je déclare que la somme de ..... Euros investie dans cette souscription provient de :

- Epargne  Héritage  Revenus professionnels (rémunération, primes, dividendes...)  Vente immobilière  Prêt
- Cession d'actifs professionnels ou financiers  Autres, veuillez préciser : .....
- Je certifie que la provenance des sommes investies dans cette souscription ne porte pas atteinte à la directive (UE) 2015/849 du parlement européen et du conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme
- Je certifie sur l'honneur que les éléments figurant sur la présente Déclaration d'origine des fonds sont exacts et conformes à la réalité.

Fait à ..... le ...../...../..... Signature..... **X**

<i>Si vous répondez à l'un des cas suivants</i>	<i>Vous devez fournir</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Investissement d'une somme en provenance d'une personne tierce (y compris un membre de la famille)</li> <li>- Vous êtes une personne politiquement exposée au sens de la réglementation européenne en vigueur</li> <li>- Vous êtes un résident fiscal américain et/ou une « US Person » au sens de la réglementation américaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une notice explicative émanant de votre établissement bancaire teneur de compte</li> <li>- Une attestation notariée de vente d'un bien immobilier ou de partage de succession</li> <li>- Une attestation d'un expert-comptable local attestant que les fonds investi ne sont pas soumis à restriction</li> </ul>

### Identification du compte de support

Je déclare que le compte bancaire courant depuis lequel seront émis mes investissements, et vers lequel seront effectués mes retraits, est le suivant (peut être modifié à tout moment par courriel simple au gestionnaire de compte) :

Bénéficiaire : .....

Banque : .....

IBAN : ..... SWIFT/BIC : .....



## 4/ DETAILS DE LA SOUSCRIPTION

Déclarons souscrire la somme : ..... €  
..... € (en toutes lettres)

Mode de paiement :  Virement bancaire  Transfert de fonds depuis un autre compte d'investissement

Conditions spécifiques :

<p>Contrat CEE Livret de placement à rémunération fixe Durée : 60 jours Garantie des fonds : Capital et Intérêts garantis Ticket d'entrée : 28.754 euros Disponibilité des fonds : À échéance Rendement : 5.8% Versements des intérêts : À échéance</p>	<p>Je déclare avoir pris connaissance des conditions spécifiques à ma souscription et les accepter sans réserve.</p> <p>Signature ..... <b>X</b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 5/ NOMINATION DES AYANTS-DROIT

En cas de décès, je demande que la balance de mon compte soit transmise selon la répartition suivante (à remplir si différent des dispositions testamentaires ou du schéma légal) :

<i>Nom complet de l'ayant-droit</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Quote part (%)</i>
	<b>Total</b>	<b>100%</b>

### PROTECTION DES DONNEES

Les informations recueillies dans le cadre de cette souscription sont strictement confidentielles et nécessaires au traitement de votre dossier. A ce titre, l'ensemble de ces informations ainsi recueillies est obligatoire dans le cadre de toute souscription. Le cabinet est responsable du traitement des données personnelles auquel elle procède conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 n°2016/679 (le Règlement RGPD). Sont seuls destinataires de tout ou partie des données personnelles, les services ou membres habilités du groupe, les autorités légales, administratives ou réglementaires qui sont en droit, au regard de leur statut, de les recevoir, les prestataires et filiales du groupe qui interviennent en leur qualité de sous-traitant.

Je reconnais avoir été informé(e) de mes droits d'obtenir à tout moment communication et de disposer d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de portabilité sur les informations me concernant, en m'adressant au service client par courrier électronique à l'attention du responsable du traitement des données personnelles. Les conditions d'utilisation et la durée de conservation des données personnelles sont amplement détaillées dans les mentions légales du cabinet disponibles sur demande.





## 6/ SIGNATURES

- Déclare(ons)** dans le cadre de l'application de la directive européenne « Marchés d'Instruments Financiers II (MIF II) » être informé(s) de mon (notre) classement dans la catégorie « non professionnel ».
- Autorise(ons)** le cabinet à m'adresser (nous adresser) par courrier électronique des informations relatives à la progression de mon (notre) placement ainsi qu'à traiter mes instructions transmises par courrier électronique vers et depuis l'adresse :

.....@.....

- Je certifie que les informations recueillies sont exactes et reflètent bien mon profil d'investisseur et accepte le traitement de mes données personnelles nécessaires compte tenu de ma qualité d'associé.**
- Je certifie être en pleine possession de mes moyens, et disposer de la capacité juridique nécessaire pour souscrire aux présentes sans restriction.**

Fait à : ..... le : ...../...../.....

### SOUSCRIPTEUR

Nom complet :

\_\_\_\_\_  
*Signature*

### CO-SOUSCRIPTEUR (si applicable)

Nom complet :

\_\_\_\_\_  
*Signature*